L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 25 OCTOBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat, de Propriétés Foncières

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LISTE DE DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES -PAROISSE D'ORLEANS TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, située dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville pendant les heures légales, pour vente judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 10ème jour de novembre, A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane, et de la paroisse d'Orléans, afin de contrebalancer la collection des taxes accusées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de Décembre, 1880, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

CADILLON, B. HERITIERS DE — Taxe de 1880, montant à.....$1 80

Deux certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Barataria, Jeanne, Bourgogne et Rampart, désignées comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 321; la dite lots Nos. 6 et 7 mesurent 66 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, MRS FRANK—Taxe de 1880, montant à.....[illegible]

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Bourgogne et Mazant, désignées comme lot No. 17 de l'Ilet No. 419; [illegible] lot No. 17 forme l'encoignure des rues Bourgogne et Mazant et mesure 30 pieds de face à la rue [illegible] 119 pieds de profondeur.

CAVELIER, THEOPHILE—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Lafayette, Port et Villeré, désignées comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 519; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 66 pieds de face à la rue Urquhart sur 120 pieds de profondeur.

CASSIMIER, ERNEST—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Villeré, Congrès et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 529; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Elmire et Villeré et mesure 30 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

CARPENTER, JEAN, B.—Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Barthélemy, Villeré et Robertson, désignée comme une portion de l'Ilet No. 584; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Maxant sur 140 pieds de profondeur.

CHALER, P. O.—Taxe de 1880. montant à.....60c.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 604; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

CANNON JOSEPH — Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Féliciana, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 405; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Féliciana sur 117 pieds de profondeur.

CARNIN, P.—Taxe de 1880, montant à.$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Ferdinand, Press, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 306; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 170 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD — Taxe de 1880, montant à.....$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Musique, Arts, Villeré et Robertson, désigné comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 612; le dit lot No. 29 mesure 60 pieds de face à la rue Musique sur 94 pieds de profondeur.]

CANNON, MRS A. E.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Banks, Louisa et Claiborne, désignés comme lots Nos. 10 et 11 formant l'encoignure des rues Louisa et Robertson et mesurant 62 pieds de front sur la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur.

CHASSAGNE, SUCCESSION MRS THOMAS—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa et Claiborne, désignée comme une portion de l'Ilet No. 654; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Celestine et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 711; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Celestine et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 681; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Celestine et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1119; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOHN—Taxe de 1880, montant à.....90c

Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Lesseps et Marais, désignés comme lots Nos. 1628, 1673, 1636, 1[illegible], 2041, 2082, 1199, 2236, 2273, 2423, 2561, 2614, 2[illegible], 2091 et 1896.

CAMPBELL, JAMES—Taxe de 1880, montant à.....15c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lafayette, Port, Josephine et Célestine, désignés comme lots Nos. 2 à 6 de l'Ilet No. 923; les dits lots Nos. 3 à 6 forment l'encoignure des rues Josephine et Port et mesurent 215 pieds de face à la rue Josephine sur 165 pieds de profondeur.

CASTAING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prospect, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 746; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Prosper, Claiborne et Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 754; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Bernard et Prosper et mesure 54 pieds de face à la rue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

CHARLES, JEAN EDOUARD—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Liberté et Liberal, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 789; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CAMOS, J. C. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 923; le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Andry, Passage Caffin et les rues Force et Vertue, désigné comme lot No. 1252 A; le dit lot No. 1252 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Genie et Liberal, désigné comme lot No. 1161 A; le dit lot No. 1161 A mesure 220 pieds sur 341 pieds de profondeur.

CASTING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Force et Liberal, désigné comme lot No. 1130 A; le dit lot No. 1130 mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Andry, Passage Caffin et les rues Force et Vertue, désigné comme lot No. 1252 A; le dit lot No. 1252 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Andry, Passage Caffin et les rues Magistrat et Vertue, désigné comme lot No. 1264 A.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Magistrat et Loi, désigné comme lot No. 1421 A; le dit lot No. 1421 A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....60c

Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Claiborne et Robertson, désignés comme lots Nos. 10 et 11 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson et mesurant 62 pieds de front sur la rue Clouet sur 102 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 847; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1[illegible]; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHASSANIOL, ARTHUR — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Elmire, Prosper et Desire, désignée comme une portion de l'Ilet No. 236; la dite portion de terre mesure 241 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur.

CARERAS, JOS.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington, Musique, Prosper et Claiborne, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 743; les dits lots Nos. 5 et 6 mesurent 60 pieds de face à la rue Washington sur 125 pieds de profondeur.

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 851.

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Celestine et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 887; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 711; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Lesseps et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1[illegible]; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1[illegible]; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 847; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. N.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1[illegible]; les dites 15 pieds mesurent, chaque, 347 pieds sur 341 pieds.

CHARAUD, EMILE—Taxe de 1880, montant à.....15c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pointras, Arts, Célestine et Génie, désignés comme lots de l'Ilet No. 1018; les dits 3 lots mesurent 36 pieds de face à la rue Pointras sur 120 pieds de profondeur.

CHALON, M.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Libéral et Génie, désignés comme lots de l'Ilet No. 1075.

CHALON, M.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Elmire, Prosper et Desire, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1156.

CLARKE, WM.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Emily, Mathilda, Plaisir et Stephan Ulrin, désigné comme l'Ilet No. 2245; le dit lot No. 2245 mesure 286 pieds sur 341 pieds.

CAMBRE, ANTOINE—Taxe de 1880, montant à.....5c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Delery, Frazer, Hancock, Cato et Solon, désignés comme lots Nos. 2784 et 2785.

CALDUC, VINCENT—Taxe de 1880, montant à.....15c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Dauphine, Pauline et Arts, désignée comme une portion de l'Ilet No. 5487; la dite portion de terre mesure 60 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 120 pieds de profondeur.

CRAUS, F. J.—Taxe de 1880, montant à.....$16 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Andry, Passage Caffin et les rues Magistrat et Loi, désigné comme lot No. 1[illegible] A; le dit lot No. 1[illegible] A mesure 220 pieds sur 341 pieds.

CASTING, ALEXANDER — Taxe de 1880, montant à.....60c

Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hancock, Delery, Frazer, Solon, Cato et Cadiz, désignés comme lots Nos. 2[illegible] à 2[illegible].

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Forstall, Reynes, Solidelle et Josephine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 851; la dite portion de terre mesure 341 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, J. N.—Taxe de 1880, montant à.....5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Clouet, Louisa, Libéral et Génie, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1[illegible].

CARONDELET CANAL NAVIGATION COMPANY—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Magistrat, désigné comme lots Nos. 1270 et 1271; le dit lot No. 1271 mesure 320 pieds sur 300 pieds.

CATHOLIC ORPHAN ASSOC'TN—Taxe de 1880, montant à.....$10 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Union, Bagatelle et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 16 forme l'encoignure des rues Dauphine et Union et mesure 40 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

CAVELIER, JULES — Taxe de 1880, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, St. Antoine, Bagatelle et Romparts, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 265; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur 120 pieds de profondeur.

CAMOS, ANTOINE —Taxe de 1880, montant à.....$4 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, St. Claude, Bagatelle et Romparts, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 276; la dit lot No. 14 mesure 25 pieds de face à la rue Union sur 150 pieds de profondeur.

CARRIERE, VVE A.— Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, St. Antoine, Antonia et St. Claude, désigné comme lots Nos. 12 de l'Ilet No. 385; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 94 pieds de profondeur.

CHARTIER, SUC. DE CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$4 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Union, Françaises et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 386; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 94 pieds de profondeur.

CHARTIER, SUC. DE CHAS.—Taxe de 1880, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Union et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 386; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Union et Marais et mesure 32 pieds de face à la rue Marais sur 94 pieds de profondeur.

CASTING, ALEXANDER—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Urquhart, Champs Elysées, Marigny et Marais, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 432; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Urquhart sur 100 pieds de profondeur.

CHARLES, JOSEPHINE — Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Claiborne et Prosper, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 746; le dit lot No. 16 mesure 21 pieds de face à la rue Mandeville sur 124 pieds de profondeur.

CASTELIN, JEANNETTE—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Prosper, Claiborne et Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 754; le dit lot No. 4 forme l'encoignure des rues St. Bernard et Prosper et mesure 54 pieds de face à la rue St. Bernard sur 90 pieds de profondeur.

CHARLES, JEAN EDOUARD—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Derbigny, Columbus, Liberté et Liberal, désigné comme lot No. 1 de l'Ilet No. 789; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Derbigny et Columbus et mesure 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

CAMOS, J. C. F.—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Josephine, Marigny, Mandeville et Solidelle, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 923; le dit lot No. 11 mesure 60 pieds de face à la rue Josephine sur 120 pieds de profondeur.

CASTANEDO, F.—Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lesseps, Columbus, Liberté et Prieur, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 805; le dit lot No. 16 mesure 27 pieds de face à la rue Lesseps sur 157 pieds de profondeur.

CHARLOT, FRANÇOIS — Taxe de 1880, montant à.....30c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nelson, Clay, Castiglione et Célestine, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1729; la dite portion de l'Ilet No. 1729 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur 110 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL NAVIGATION COMPANY—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Magistrat, désigné comme lot No. 1271 de l'Ilot No. 1269; le dit lot No. 1271 forme l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans, St. Bernard, Lot et Magistrat, désigné comme l'Ilot No. 1271; le dit lot No. 1271 mesure 320 pieds sur 300 pieds.

CHARDIN, CHARLES—Taxe de 1880, montant à.....60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Françaises, Union, Abondance et Trésor, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1925, la dite portion de l'Ilet No. 1925 mesure 280 pieds de face à la rue Française sur 156 pieds de profondeur.

CANA, JOSEPH—Taxe de 1880, montant à.....45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme une Propriété faisant face à la Route de Gentilly, profondeur vers le lac.

CASTANEDO, J.—Taxe de 1880, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Antoine, Antonia, Solon et Pelopidas, désigné comme l'Ilot No. 2[illegible]; le dit lot No. 2[illegible] mesure 218 pieds sur 320 pieds.

CANNON, W. R.—Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Antonia, Duels et Hope, désignés comme une portion de l'Ilets Nos. 1546; la dite portion de l'Ilet No. 1546 mesure 150 pieds de face à la rue St. Antoine sur 126 pieds de profondeur.

CLARK, JOSHUA — Taxe de 1880, montant à.....45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Union, Françaix, Duels et Hope, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 1549; le dit lot No. 4 mesure 32 pieds de face à la rue Union sur 118 pieds de profondeur.

CHARBONNET, FELIX — Taxe de 1880, montant à.....60c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magnolia, Fortier, Rampemont et Sauvage, désignés comme lots E et F de l'Ilot No. 1256; les dits lots E et F mesurent 31 pieds de face à la rue Magnolia sur 130 pieds de profondeur.

CARRIERE, JEAN—Taxe de 1880, montant à.....$5 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la Route St. Jean, la rue Florida, Route de Gentilly et la rue Lesseps, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1365; la dite portion de l'Ilet No. 1365 mesure 250 pieds de face à la Route St. Jean sur 150 pieds de profondeur.

CRAIS, F. L.—Taxe de 1880, montant à.....$15 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, Espagne, Mandeville et Royale, désigné comme lot No. 10 de l'Ilot No. 160; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Dauphine et Espagne et mesure 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 126 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, D.—Taxe de 1880, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la rue Dauphine, l'Avenue Jourdan et Bourgogne, désigné comme le fond du lot No. 2 de l'Ilet No. 21; le dit fond du lot No. 2 A mesure 25 pieds de face à la rue Dauphine sur 55 pieds de profondeur.

CLAIBORNE, DANRICH — Taxe de 1880, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Port, Libéral, Union et Force, désigné comme lot No. 9 de l'Ilot No. 1274; le dit lot No. 9 forme l'encoignure des rues Français et Libéral.

CANNON, VEUVE R. A.—Taxe de 1880, montant à.....45c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Antoine, Libéral, Antonia et Prosper, désignés comme deux lots de l'Ilet No. 1277.

CAPUS, MLLE FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, Force, St. Bernard et Liberal, désignés comme lots Nos. 7 et 9 de l'Ilot No. 1178; les dits lots Nos. 7 et 8 forment l'encoignure des rues Antonia et Force et mesurent 63 pieds de face à la rue Antonia sur 120 pieds de profondeur.

CARLOS, CLEMENT—Taxe de 1880, montant à.....90c

Deux certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, Force, St. Bernard et Libéral, désignées comme deux portions de l'Ilet No. 1179; la dite portion mesure 124 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans sur 120 pieds de profondeur de 129 pieds d'un côté et 132 pieds d'autre côté; l'autre portion forme l'encoignure des rues Force et Nouvelle-Orléans et mesure 90 pieds de face à la rue Force sur 100 pieds de profondeur.

CHAILLOT, ED.—Taxe de 1880, montant à.....$1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'Avenue de Londres, les rues Nouvelle-Orléans, Force et Libéral, désigné comme les No. 45 et 46 de l'Ilot No. 1120; le dit lot No. 45 mesure 30 pieds de face à l'Avenue de Londres sur 100 pieds de profondeur.

CHAILLOT, EDMOND — Taxe de 1880, montant à.....$3 60

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia, St. Antoine, Vertue et Ferre, désignée comme une portion de l'Ilet No. 1280; la dite portion de l'Ilet No. 1280 mesure 63 pieds de face à la rue Antonia sur 127 pieds de profondeur.

CAZANAVE, GADAMNE— Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Un certain triangle de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Warnow, Bravellion, Industrie et Agriculture, désigné comme un triangle de l'Ilot No. 1726; le dit triangle de l'Ilot No. 1726 mesure 220 pieds de face à la rue Warnow sur 180 pieds de profondeur.

CASPARD, SUC. DE ETIENNE— Taxe de 1880, montant à.....$2 40

Trois certaines lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St. Bernard, Antonia, Lot et Magistrat, désignés comme 13 lots de terre dans l'Ilet No. 1272.

CLANNON, ROBERT—Taxe de 1880, montant à.....90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lot, François, Port, Hyrsée et Hope, désigné comme lot No. 7 de l'Ilot No. 1066; le dit lot No. 7 mesure 96 pieds de face à la rue Lot sur 126 pieds de profondeur.

CALOGNE, MR